

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 03/07/2026, Rennes

**La préfecture d'Ille et Vilaine a classé le département en alerte sécheresse alimentation en eau potable et impose des restrictions sur les cours d'eau**

**ALERTE SÉCHERESSE**

**AGISSONS !  
ÉCONOMISONS  
l'eau du robinet**  
POUR ÉVITER LES COUPURES



Plus d'infos : [www.eaudubassinrennais.fr](http://www.eaudubassinrennais.fr)

**💧 L'Ille-et-Vilaine est de nouveau confrontée à une sécheresse.  
Anticipons le manque d'eau... Agissons... Economisons !**

Malgré les inondations de cet hiver et des pluies de printemps favorables aux milieux aquatiques et à la recharge de nos barrages destinés à l'alimentation en eau potable, la situation hydrologique s'est rapidement dégradée depuis plusieurs semaines, pénalisée par des températures qui ont battu tous les records.

Les prévisions météorologiques n'annoncent par ailleurs aucune précipitation significative au cours des quinze prochains jours, tandis que les températures devraient rester élevées. Cette combinaison entraîne une baisse rapide des ressources en eau avec une réduction très forte de nos prélèvements dans la rivière Couesnon dès cette semaine et une poursuite de l'augmentation des consommations d'eau avec +16% la semaine dernière par rapport à la normale et +27% sur la seule journée du 24 juin.

## Une situation préoccupante

Face à la dégradation rapide de la situation hydrologique, le comité de Gestion de la Ressource en Eau du 25 juin 2026, a ainsi partagé une situation départementale préoccupante :

- un assèchement marqué des sols ;
- une baisse des débits des cours d'eau ;
- une diminution rapide des niveaux des barrages, sous l'effet conjugué de l'évaporation et de l'augmentation des consommations ;
- des usines de production d'eau potable qui fonctionnent désormais à leur capacité maximale ;
- des réservoirs d'eau potable difficiles à remplir du fait des consommations très importantes ;

Face à ce constat, le préfet d'Ille et Vilaine a décidé, le vendredi 26 juin, un classement en **Alerte sécheresse** pour l'eau potable d'une part et des restrictions sur les cours d'eau suivants d'autre part :

- Vigilance sécheresse : vilaine amont de Rennes,
- Alerte sécheresse : Couesnon, Vilaine Nord – Meu
- Alerte Renforcée : Vilaine rive gauche (Seiche – Semnon)

Les restrictions applicables à chaque commune sont consultables sur <https://vigieau.gouv.fr>

**Pour renforcer l'information et la sensibilisation des usagers de ses 82 communes, Eau du Bassin Rennais va envoyer un sms d'alerte dont le texte sera :**

« Eau du Bassin Rennais vous informe : l'Ille-et-Vilaine est placée en alerte sécheresse depuis le 26 juin 2026. La préfecture appelle à économiser l'eau. Retrouvez les restrictions qui s'appliquent sur notre territoire et nos conseils pour économiser l'eau : <https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/votre-eau/comment-economiser-eau/documentation-ecodo/>

**Les économies d'aujourd'hui sont donc essentielles pour réduire nos prélèvements dans un milieu naturel fragilisé par l'impact du réchauffement climatique.**







## En tant que consommateur d'eau, vous pouvez agir.

Vous devez d'abord respecter les interdictions suivantes fixées par la Préfecture :


- **Nettoyage :**
  - o Nettoyage de façade : Interdit sauf nettoyages professionnels
  - o Réduction volontaire du nettoyage de la voirie
  - o Nettoyage des véhicules : interdit sauf nettoyage des pistes, portiques avec recyclage, hors véhicules sanitaires
  
- **Arrosage :**
  - o Terrain des sports : interdit de 8h à 20h
  - o Terrain de golf : interdit sauf de 20h à 8h (voir détails)
  - o Centres équestres : interdit de 11h à 18h
  - o Pelouses, espaces verts, massifs... : interdit de 8h à 20h
  - o Arrosage des potagers : interdit de 10h à 20h
  
- **Irrigation :**
  - o Irrigation agricole : interdit de 11h à 18h sauf si pilotage et goutte à goutte
  - o Serres : réduction volontaire
  - o Autres cultures interdit de 10 h à 20h
  
- **Elevage :**
  - o Hygiène et abreuvement : autorisé
  
- **Sécurité :**
  - o SDIS : réduction volontaire
  - o Contrôle périodique des poteaux incendies : interdit sauf nécessité de service
  
- **Divers :**
  - o Fonctionnement des fontaines, brumisateurs : interdit
  - o Douches plages : interdit
  - o Vidange et remplissage piscine collective : Interdit sauf premier remplissage et impératif sanitaire
  - o Vidange et remplissage piscines familiales : interdit sauf premier remplissage
  - o Forages : autorisé
  - o Autres usages : interdit
  - o Process : usage de l'eau strictement nécessaire au process industriel : réduction des prélèvements de 5%

Vous pouvez aussi suivre ces quelques recommandations, simples mais efficaces, à appliquer dès aujourd'hui :

## OBJECTIF : Économiser 14 Litres d'eau par jour et par personne

GESTE	GAIN
 Vérifier et réparer une chasse d'eau qui fuit	<b>Jusqu'à 50L/jour</b>
 Réduire la douche d'une minute/jour	<b>9L/jour</b>
 Installer un mousseur aux robinets	<b>3L/jour</b>
 Remplir la machine à laver à chaque utilisation	<b>3L/jour</b>
 Réutiliser l'eau de rinçage pour les WC	<b>2L/jour</b>
 Fermer le robinet / utiliser un bac pour la vaisselle	<b>2 à 5L/jour</b>

82L/jour et par personne



Objectif : 68L/jour

**CHAQUE GESTE COMPTE, ENSEMBLE PASSONS AU MODE «ÉCONOMIES D'EAU» ET ÉCONOMISONS 5000L PAR AN PAR PERSONNE, SOIT L'ÉQUIVALENT DE 33 BAIGNOIRES !**



Vous venez d'activer le mode «Économies d'eau»



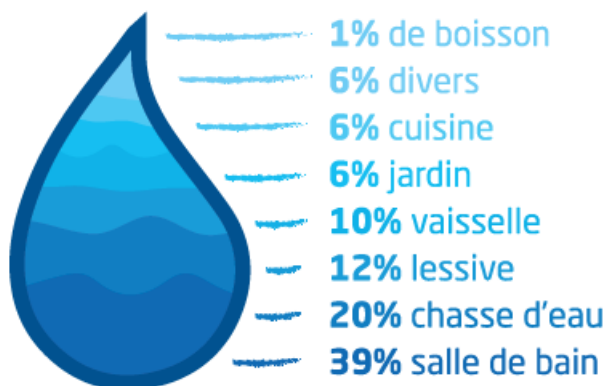
**ECODO**  
CONSONNONS MOINS  
POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !

Jusqu'à 5000 litres d'eau économisés par an et par personne\* !

\*et même plus, sous réserve de petits efforts de votre part.





Découvrez toutes nos astuces sur [www.eaudubassinrennais-collectivité.fr](http://www.eaudubassinrennais-collectivité.fr)

## LA RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS DANS UN FOYER



SOURCE : OI-EAU

## LE RÉFÉRENTIEL DE CONSOMMATION PAR FOYER SUR LE BASSIN RENNAIS

	FOYER CLASSIQUE	FOYER ECODO	ÉCONOMIE MOYENNE
	30m <sup>3</sup> par an	25m <sup>3</sup> par an	21€ par an
	60m <sup>3</sup> par an	50m <sup>3</sup> par an	46€ par an
	75m <sup>3</sup> par an	62m <sup>3</sup> par an	60€ par an
	90m <sup>3</sup> par an	75m <sup>3</sup> par an	69€ par an

+15m<sup>3</sup> par an par personne supplémentaire

De nombreuses communes se sont par ailleurs engagées dans des diagnostics d'économies d'eau, issus du programme ECODO, pour réduire les consommations des bâtiments communaux : école, gymnase, WC...

**L'eau potable est un bien précieux, économisons-la !**

**Pour des conseils pratiques rendez-vous sur :**

<https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/votre-eau/comment-economiser-eau/documentation-ecodo/>

**Ou contactez la Collectivité Eau du Bassin Rennais :**

[contact@ebr-collectivite.fr](mailto:contact@ebr-collectivite.fr)

**Vous souhaitez recevoir des mousses, remplissez le formulaire :**

<https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/contact/>

Contact référent : Contact presse :

Laurent Geneau  
Directeur Général  
Collectivité Eau du Bassin Rennais  
Tél : 02 23 62 11 35 / Mob : 06 19 62 32 29  
[lgeneau@ebr-collectivite.fr](mailto:lgeneau@ebr-collectivite.fr)

Maryse Crosnier  
Chargée de communication  
Collectivité Eau du Bassin Rennais  
Tél : 02 23 62 11 35 / Portable : 06 24 47 03 86  
[mcrosnier@ebr-collectivite.fr](mailto:mcrosnier@ebr-collectivite.fr)  
[www.eaudubassinrennais-collectivite.fr](http://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr)